

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Propriétaire : Municipalité du Canton de Havelock
481, route 203
Canton de Havelock (Québec) J0S 2C0
Tél.: (450) 826-4741
Courriel: dg@mun-havelock.ca ou dgmunhavelock@outlook.com
Contact : Mme Mylène Vincent, DG Intérim

Projet : Travaux de réfection de pavage sur le Montée Stevenson

Dossier : #23-027

Description : Les travaux consistent principalement aux travaux de réfection de pavage sur le Montée Stevenson

Montée Stevenson

Localisation des travaux

Largeur de la voie de roulement existante : 6.0 m

Segment de \pm 580.0 m

Début des travaux : Jonction de la Route 202

Fin des travaux : Adresse civique #401

Les travaux comprennent essentiellement les éléments suivants :

Travaux de réfection de pavage

- a) Organisation de chantier, signalisation, arporage et autre,
- b) Travaux de raccordement au pavage existant (début et fin des travaux)
(Joints sciés et joints d'étanchéité de type Crafco appliqué à chaud)
- c) Décohésionnement de la chaussée pavée existante,
- d) Travaux de reprofilage et compactage de la couche de matériaux granulaires pulvérisés,
- e) Travaux de pavage (65mm)
- f) Remise en forme des accotements,
- g) Travaux de prémarquage et de marquage,
- h) Divers travaux connexes, mais non décrits spécifiquement.

Pour plus de détails sur la portée des travaux, consulter les plans joints en annexe à ce devis.

La Municipalité du Canton de Havelock demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles devront être présentées dans une enveloppe à cette fin et le soumissionnaire devra être clairement identifié.

Les cahiers des charges ainsi que la formule de soumission peuvent être consultés et/ou obtenus auprès du bureau du système électronique d'appel d'offres (SEAO) **à partir du 26 mars 2025**, selon les modalités et les coûts indiqués sur le site du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée :

- 1) D'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé équivalant à 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre de la Municipalité du Canton de Havelock, et valide pour une période de soixante (60) jours suivant l'ouverture des soumissions;
- 2) D'une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution, s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalent à 50% du montant du contrat, ainsi qu'une garantie de paiement des gages, matériaux et main-d'œuvre équivalent à 50% du montant du contrat.

Seuls les cautionnements émis par les compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes du document d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues à l'Hôtel de Ville de la Municipalité du Canton de Havelock, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **17 avril 2025 à 11h00**, pour être ouvertes publiquement à **11h05** et au même endroit.

Les travaux pourront débuter à partir du 2 juin 2025 et devront être complétés au plus tard le 18 juillet 2025.

La Municipalité du Canton de Havelock ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Pour toute question ou demande d'information, communiquez seulement avec M. André Pilon Jr. Ingénieur. Aucune question ne sera répondue par les membres de la Municipalité du Canton de Havelock.

Firme Diamètre Expert Conseil inc.
214, route 323, Brébeuf, Québec, J0T 1B0
Tél : 819 429-0888 / Courriel : apilonjr.ing@cgocable.ca

Prendre note qu'aucune réponse aux questions ne sera donnée après le vendredi 11 avril, 17h00. Le dernier addenda, si requis sera émis le lundi 14 avril 2025 à 17h00. Aucun report de date d'ouverture ne pourra être envisageable.